Image not found or type unknown

Demission pour suivre un conjioint

Par **LOANSO**, le **25/10/2009** à **13:25**

Bonjour,
Je suis avec quelqu un depuis 2 ans qui n habite pas dans la meme région que moi . Nous envisageons de prendre un logement ensemble. Je suis dans la région Centre je suis en CDI et je compte démissionner de mon travail sans perdre mes droits ASSEDIC. Mon conjoint habite la région Rhone Alpe et c'est à cet endroit que je compte habiter très prochainement. Pouvez vous me donner les démarches à faire pour démissionner sans perdre mes droits et m'indiquer les démarches à effectuer.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés